

# **CGT, FO, CFDT, CFTC, UGICT, SNFOCOS**

## **APRES UNE SEMAINE DE GREVE, UNE EVIDENCE : LA LUTTE PAIE**

L'ensemble des Organisations Syndicales de la CAF 13 alertait depuis des mois la Direction sur la dégradation des conditions de travail et d'accueil . La Direction n'ayant pas pris la mesure du mécontentement croissant du Personnel , la situation est devenue explosive et a débouché sur une action gréviste décidée en assemblée générale qui a voté sa reconduction du 16 au 20 mars 2009.

Ferme sur la plateforme revendicative, l'intersyndicale a œuvré pour la médiatisation et la popularisation du conflit auprès des allocataires qui ont largement signé une pétition soutenant le mouvement de grève .

**Si certains en doutent encore , la forte détermination des grévistes a démontré que seule la lutte paie ...**

**La mobilisation et l'action unie ont donc permis d'aboutir à un protocole d'accord signé par l'intersyndicale.**

Sur la rubrique pénibilité de la fonction accueil et **dans le but de créer le moins de disparité possible entre les districts**, nous avons longuement négocié sur les modalités d'attribution du doublement de la prime d'accueil , sur la base de calcul du nombre de jours d'accueil effectués en 2008 .

La Direction proposait initialement de fixer le nombre de jours d'accueil effectués à 90 jours par an comme base de calcul . Nous ne sommes parvenus péniblement qu'à faire baisser ce seuil à 70 jours, ce qui exclut toujours une partie des sites extérieurs.

**En conséquence, nous avons refusé de signer cette partie du protocole qui devient une décision unilatérale de la Direction.** Celle-ci prend l'entière responsabilité de ce qu'elle est seule à considérer comme étant la mesure du seuil de pénibilité avec ses conséquences inévitables.

Nous avons néanmoins obtenu pour 2009 l'engagement de la Direction d'harmoniser le système de comptage des jours d'accueil effectués sur l'ensemble des districts.

**L'intersyndicale veillera au respect de tous les engagements de la Direction.**

S'il s'agit d'un premier pas positif, il doit y en avoir d'autres à faire ensemble pour développer et consolider une organisation des services à la hauteur des enjeux proches (RSA, Travail Social, etc ...) et pour motiver les personnels qui vont devoir y faire face.

L'INTERSYNDICALE SE FELICITE DE L'ENSEMBLE  
DES AVANCEES SIGNIFICATIVES POUR LE PERSONNEL  
ET SALUE L'INVESTISSEMENT ET LA DETERMINA-  
TION DES PERSONNELS GREVISTES QUI ONT  
PERMIS DE LES CONCRETISER .

L'intersyndicale a demandé à la Direction la neutralisation des retenues des jours de grève.  
En réponse, la Direction a proposé d'attribuer à tout le personnel 2 jours de congés supplémen-  
taires monétisables.

L'Assemblée Générale des grévistes a rejeté à l'unanimité cette proposition.

Marseille, 24 mars 2009